



EXTRAIT DE PROCES-VERBAL DU CONSEIL COMMUNAL

Date de la séance : 30 septembre 2024

Présidence : Monsieur Cédric Longchamp

LE CONSEIL COMMUNAL DE MONTILLIEZ

Considérant que cet objet figure à l'ordre du jour,

Vu le préavis de la Municipalité n° 37/2024 relatif à la modification des statuts de l'ARASPE,

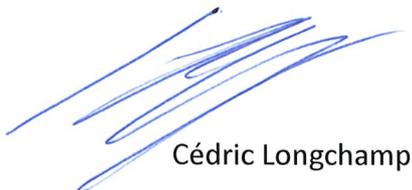
Oùï le rapport de la commission ad hoc,

DECIDE :

1. **d'adopter** les nouveaux statuts de l'ARASPE avec entrée en vigueur dès validation par le Conseil d'Etat.

Ainsi délibéré en séance du 30 septembre 2024.

Le président :


Cédric Longchamp



La secrétaire :


Laureen Pittet